

Au cœur de notre programme depuis 1989**L'ÉGALITÉ****Madame, monsieur, cher(e) concitoyen (ne)**

Tout au long de ces deux mandats que vous m'avez confiés, j'ai voulu que notre opposition à l'actuelle majorité soit constructive et j'ai voté les décisions qui n'étaient pas en contradiction avec notre programme. Cela a été le cas pour le permis de construire d'une piscine, pour la réalisation d'un foyer logement, d'une crèche — mais en ne votant pas la délégation à la gestion privée — pour le retrait de délégation des maires adjoints UMP qui avaient cumulé 134.000 euros d'indemnités, sans aucune activité, les avances de trésoreries à l'épicerie sociale...

Avec Lucienne Georges lors de cette dernière mandature, nous avons refusé les budgets et les comptes administratifs, qui étaient la traduction d'une orientation politique et programmatique que nous désapprouvons et rejetons. Il en a été de même lorsque la droite a décidé de confier la restauration à une entreprise privée, alors que ce type de délégation s'était pourtant révélée désastreuse lors des mandats précédents.

En 2003, j'ai refusé la reconduction pour 20 ans de la délégation de l'eau, acceptée par tous les groupes (PS, UMP, PC, extrême droite) ; alors que la Régie municipale s'impose progressivement comme une évidence de bonne gestion.

Nous nous sommes opposés à la hausse excessive des impôts et à l'intégration forcée dans l'intercommunalité Paray/Juvisy/Athis-Mons/Morangis (CALPE) par le préfet.

Ces prises de positions qu'on peut retrouver sur le site de notre association nous autorisent à affirmer que le travail effectué depuis 25 ans est la garantie que les propositions de SAVIGNY ÉGALITÉ qui figurent dans son programme sont réalistes et que les promesses seront tenues par des saviniens expérimentés et compétents.

Jean Estivill conseiller municipal.

L'équipe de SAVIGNY ÉGALITÉ qui se présente à vos suffrages est composée de dix membres sur 14 du Parti de Gauche de SAVIGNY, de huit membres du Parti Ouvrier Indépendant (POI) et de 21 sans parti.

SAVIGNY ÉGALITÉ est soutenue par le Parti Ouvrier Indépendant (POI).

Ils font leur ce que nous écrivions en 1989, en préambule de notre programme.

« L'égalité une ardente obligation pour les collectivités locales. Pour faire de notre ville un lieu où l'égalité des droits ne soit pas une expression dénuée de contenu, mais une réalité qui permette de résoudre les problèmes qui se posent quotidiennement et qui ne sont pas fatals : libérer réellement la femme, donner les mêmes chances à nos enfants, intégrer les immigrés, refuser l'exclusion des anciens, cela passe aussi par la commune. Pour cela il faut un programme qui soit un engagement de mesures concrètes ».

C'est ce que n'a jamais mis en œuvre l'UMP ou même proposé le Parti Socialiste. Encore moins pour ces derniers, maintenant que Hollande pratique la même politique que Sarkozy.

Savigny devient une ville « dortoir », avec peu d'équipements et sans les services publics à la hauteur des besoins, alors même que l'imposition est aussi élevée que dans les villes voisines.

HOLLANDE, le grand mensonge, l'intolérable trahison !

Si le constat accable 30 ans de gestion de droite, avouons le, les choses seront de plus en plus difficiles pour les communes.

Nous nous heurtons désormais à une politique gouvernementale d'austérité accrue, celle que Sarkozy a instaurée et que Hollande reprend, en imposant des mesures de destruction des régimes sociaux qui touchent l'emploi, le code du travail, la sécurité sociale et la santé, l'école, comme jamais un gouvernement de droite depuis Vichy n'a osé les tenter.

Les collectivités locales et la commune en particulier sont d'ores et déjà touchées, avec moins de dotations d'État,

moins de subventions. L'imposition sur le revenu s'alourdit et se répercute sur les taxes locales, comme la taxe d'habitation. Par la décentralisation et les injonctions de Bruxelles, avec la complicité des élus socialistes qui prennent le relais localement, l'imposition est comme nous n'avons cessé de le dénoncer, transférée sur les ménages.

Ce n'est pas par hasard si à Savigny, les socialistes et l'UMP s'opposent à la piscine et au cinéma (prétextant maintenant qu'on peut aller à ... Athis, Juvisy). Ils refusent d'assumer le rôle essentiel de l'élu communal qui est de défendre pied à pied la population qui les a portés au Conseil municipal et de mettre en œuvre, ce qui est devenu irrémédiablement nécessaire...

...une politique de résistance et de combat !

Tout d'abord, il faut refuser de perdre sa souveraineté au profit de barons locaux et autres potentats des intercommunalités, bientôt des métropoles.

Le maire a un mandat et ne doit en rendre compte qu'aux habitants de sa commune.

NON À L'INTERCOMMUNALITÉ FORCÉE

Nous avons vu rapidement sur le plan des impôts et de la démocratie, les effets négatifs de notre intégration forcée à la **CALPE** ;

L'acte III de la décentralisation : curieusement alors que son application est imminente, ni UMP, ni PS n'en parlent. Elle menace nos communes. Il faut défendre ces socles de la démocratie républicaine qui, sur tout le territoire français, sont confiés à 500.000 élus, de proximité, bénévoles dans leur grande majorité.

Le pillage des collectivités locales : 4,5 milliards, c'est la somme dont vont être privées les collectivités locales. Avec la TVA, il s'agit d'un double pillage des citoyens.

Éloigner la démocratie du citoyen : là encore, c'est le grand mutisme. Avec l'acte III de la décentralisation, il n'y aura plus en Essonne que 4 ou 5 intercommunalités. Le PS et l'UMP, qui n'ont cessé de sauter au conseil municipal comme des cabris en criant « intercommunalité, intercommunalité ! », se gardent bien de parler de cette destruction programmée des communes. Le préfet décidera ! La fusion aura lieu avant le 31 décembre 2015. Que vaudra notre vote ? Elles seront à fiscalité propre. Ce qui est en jeu, **c'est la réduction drastique des services publics**. C'est la politique de Bruxelles, qu'Hollande met en œuvre avec zèle, avec la réforme territoriale.

La réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans cette politique avec la Territorialisation.

NON AUX RYTHMES SCOLAIRES A SAVIGNY

Avec le décret Peillon, les rythmes des enfants ne sont en rien respectés, bien au contraire. On l'a constaté partout.

Les enfants verront augmenter le temps d'interclasse du midi ou le temps d'activité pédagogique complémentaire selon les décisions prises par tel ou tel Projet Éducatif Territorial. Ces mesures seront génératrices de stress. Les parents d'élèves relayés par les maires ne s'y sont pas trompés. Sur 172 communes en Essonne, seules 46 l'appliqueront.

Nous refusons les activités à la charge des familles, nous refusons la mise en danger des écoles communales par la territorialisation, avec des enseignants et des élèves qui verraient leurs horaires, leurs activités, soumis aux fluctuations des « majorités locales ». Ce sera le principe d'Égalité du droit de tous les enfants à l'instruction, comme l'avait conçu Jules Ferry, qui sera bafoué.

À SAVIGNY, Jean Estivill et Lucienne Georges ont fait voter une motion pour demander la non application de ce décret à la rentrée 2014 et son abrogation. Le Parti Socialiste a voté contre et courageusement le Conseiller Général UMP et les siens se sont éclipsés avant la discussion et le vote.

Si par malheur, ils étaient — les uns ou les autres — élus, où trouveraient-ils l'argent pour ce mauvais coup contre nos enfants, l'école publique et notre commune ?

Pour SAVIGNY ÉGALITÉ, c'est NON !

LA SURETÉ RÉPUBLICAINE : UN DROIT

L'insécurité à Savigny, c'est à la fois un sentiment et une réalité. Sentiment d'insécurité quand la rumeur rejette certains quartiers, les jugeant dangereux à priori, et sans vérifiable vérification. Réalité insécuritaire quand on assiste à la multiplication des cambriolages dans des quartiers qu'on croyait jusqu'à présent à l'abri.

Tout d'abord dire la vérité : une municipalité ne peut à elle seule régler une question qui est le résultat d'une dégénérescence du tissu social, du chômage, de l'éclatement des familles, d'établissements scolaires sans moyens suffisants, d'une société de consommation tentatrice et pourtant inaccessible au plus grand nombre de jeunes, de marchés parallèles dans certaines cités... Les familles souffrent de voir un jour leurs enfants dévoyés. Il faut les aider et arrêter de les culpabiliser car seule une politique nationale d'envergure qui s'en prenne aux racines du mal peut venir à bout de ce phénomène grandissant de délinquance.

En ce qui concerne le rôle de la commune, il faut redistribuer plus judicieusement les crédits et apporter un soin particulier à la formation et au recrutement de véritables cadres animateurs dans tous les domaines susceptibles d'intéresser la jeunesse : cinéma, piscine, sport, salles de répétition pour les orchestres, aide aux devoirs... **Une ville ouverte à ses adolescents** par la multiplicité des centres d'intérêts est une ville qui n'a plus peur de sa jeunesse car cette dernière s'y sent investie et se l'approprie au meilleur sens du terme. La réussite du collège Mermoz à Grand Vaux classé pourtant ZEP (zone d'éducation prioritaire) mais où les jeunes se savent écoutés, les effectifs raisonnables et les activités nombreuses, sont à méditer.

Pas de vidéo surveillance inefficace et liberticide, mais un poste de police nationale à la gare.

SAVIGNY ÉGALITÉ est intervenue à plusieurs reprises contre la vidéo surveillance, au conseil municipal et à la CALPE où droite et socialistes se sont retrouvés pour l'installer. La vidéo surveillance qui surveille le... citoyen et fait rire les délinquants, a selon les syndicats de police une efficacité quasi nulle. Il s'agit en réalité d'un formidable « fromage » (un million de caméras dans un marché en plein essor), pour les Bouygues et Cie. Ce qu'il nous faut à Savigny, et nous l'avons réclamé pour la gare, **c'est un poste de police nationale** avec par conséquent des fonctionnaires républicains, formés et attachés au service public. Nous exigerons que le commissariat, excentré, soit ainsi complété par une annexe ouverte jour et nuit.

L'UMP et le Parti Socialiste ont toujours refusé de s'associer à cette démarche. Comment le pourraient-ils, eux qui soutiennent respectivement la RGPP* et la MAP** de Sarkozy-Fillon et de Hollande-Ayrault qui prévoient la réduction dramatique des fonctionnaires comme les y oblige la politique vis-à-vis des services publics de l'Union Européenne?

*RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques.

**MAP: Modernisation de l'Action Publique.

UNE PISCINE À SAVIGNY

La piscine est largement plébiscitée tant pour les sports, que les loisirs, la rééducation, le maintien en forme des « séniors », les bébés nageurs, l'apprentissage scolaire de la natation... Une piscine est nécessaire à Savigny. Sa construction figurait dans notre programme en... 1989. Nous avons fait de multiples campagnes : pétitions, affiches, presse. Une partie de la droite finit par nous écouter. Son coût a été chiffré, les dépenses de fonctionnement également, rien n'autorise à affirmer que cela entrainera une hausse des impôts. La « tartufferie » de l'ancienne chef de file des élus socialistes avait été de l'envisager (en 2006) dans le cadre d'une intercommunalité. Ce n'est pas sérieux, toutes les autres communes limitrophes possèdent une piscine. Une telle association ne convient qu'à des communes de 3.000 ou 5.000 habitants. Savigny, troisième capitale de l'Essonne, avec 37.000 habitants a les moyens de sa réalisation. Équipement de proximité, elle pourrait entrer dans une structure d'activités multiples qui en fera un centre de rencontre inter-génération qui manque tant à notre ville.

Les élus socialistes, relais de l'austérité Hollande-Ayrault, rejoignant ceux de l'UMP refusent la perspective d'exiger du gouvernement dotations et subventions auxquelles nous avons droit. Ils prétendent qu'on peut aller à... Athis-Mons. Quel aveu de faiblesse et de complicité avec les promoteurs d'une politique qui étouffe les communes. Déjà nos classes passent en dernier dans la programmation de leurs cours d'apprentissage, nos enfants le mercredi vont à Sainte Geneviève. Pour nous, là aussi c'est non ! Nous exigerons également de la CALPE, qui perçoit nos impôts et dont c'est l'obligation, de participer au fonctionnement.

LA CULTURE, LE PARENT PAUVRE À SAVIGNY

La culture doit être accessible à tous dans le cadre communal. La culture ne dispose à Savigny que de très peu de lieux d'expression, les associations culturelles voient leur action limitée. Surtout les plus défavorisés d'entre nous sont, dans ce domaine, plus exclus encore. Pour une municipalité, la culture doit être une ambition : permettre à tous l'épanouissement que provoquent la découverte, la pratique des arts, du spectacle, la rencontre de la culture de l'autre.

Le cinéma : une situation scandaleuse que SAVIGNY ÉGALITÉ dénonce depuis des années, et Jean Estivill au conseil municipal depuis 2001. Elle se traduit entre autre par des subventions sans aucune activité, réduites pendant des années, nulles depuis 2008. Dans le projet élaboré par la droite, elles ne se traduisent par aucune compensation pour la commune, qui de plus l'exonère de taxe foncière. Fin 2008, SAVIGNY ÉGALITÉ écrivait dans le bulletin municipal sous le titre « une subvention pour faire quoi ? Le conseil général va aider à la rénovation du cinéma à la hauteur de 620.000 euros. Cela ne signifie pas qu'il y ait rupture avec la pratique qui consistait ces dernières années à lui verser une subvention annuelle de 30.000 euros* sans aucune convention garantissant la variété, la qualité ou la programmation... cela nécessite au minimum un cahier des charges. Le Parti Socialiste, par son chef de file de l'époque David Fabre, s'en félicitait et votait la subvention. Jean Estivill pouvait s'exclamer au Conseil Municipal « il y en a assez de prendre les saviniens pour des vaches à lait »

*La subvention a été depuis supprimée.

Nous proposons :

- La création d'un centre culturel, doté enfin d'une salle de spectacle moderne.
- L'accroissement des moyens offerts aux associations.
- Des lieux de répétition pour les orchestres de jeunes.
- La création d'une salle municipale de cinéma.
- L'ouverture d'un cyber espace.

PETITE ENFANCE, CRÈCHES, RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES.

De plus en plus de contraintes pèsent sur les ménages et les familles, fiscalité en augmentation constante, pression croissante au travail, avec des journées de travail non maîtrisées, souvent à rallonges, travail du dimanche, chômage... Autant de facteurs qui déstructurent les relations sociales au sein de la famille. Le taux croissant des divorces, des séparations en témoigne, avec souvent comme première victime dans les couples, la femme. D'autre part, de plus en plus de familles décrochent économiquement. Plus que jamais les familles, les pères et les mères ont besoin de l'assistance d'un service véritable, qui peut être un service public de l'enfance, afin de préserver les enfants de la pression constante que subissent les parents.

Nous proposons la création d'un relais d'assistantes maternelles. Il en existe dans toutes les communes avoisinantes, un renforcement du rôle de la crèche en liaison avec la CAF.

C'est pourquoi nous nous sommes prononcés contre la réforme de la branche familiale de la Sécurité Sociale qui prévoit de priver cette dernière de 36 milliards de ressources.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Dans sa plateforme programmatique de 1989

reprise en 1995, 2001, 2008, SAVIGNY ÉGALITÉ écrivait :

« Un restaurant scolaire ». Beaucoup de progrès ont été réalisés en France, ces dernières décennies dans l'accueil des enfants à l'école, en particulier en maternelle. Las, force est de constater qu'alors que beaucoup d'enfants passent une dizaine heures dans les locaux scolaires, la municipalité actuelle n'a rien fait de sérieux dans le domaine de la cantine. Le repas est pourtant un moment privilégié d'éducation, de détente, d'apprentissage de la convivialité. Ce peut être aussi dans le cas contraire, si rien n'est fait, une fatigue supplémentaire. Nous nous engageons à réaliser un restaurant scolaire comme il en existe dans plusieurs villes voisines. »

Rien n'a été fait, et rien dans le programme de l'actuelle majorité qui puisse s'apparenter à une véritable politique éducative, en la matière. Là où, un plan d'ensemble était nécessaire, on a eu du « bricolage ». Nous refusons la gestion communale au coup par coup dans un domaine aussi sensible. Portée à la direction municipale, l'équipe de Savigny Égalité se saisira immédiatement de ce dossier en réunissant tous les partenaires intéressés, afin qu'un véritable restaurant scolaire correspondant aux besoins de notre temps soit réalisé, et que la restauration scolaire soit considérée comme un moment à part entière de l'éducation de nos enfants. **Une telle initiative se conjuguera bien entendu avec une renégociation globale avec la société privée de restauration et, si les conditions l'exigent, d'une remunicipalisation de ce service.**

L'IMPOSITION

16 millions de contribuables ont vu leurs impôts sur le revenu augmenter sous Sarkozy-Fillion et maintenant avec Hollande-Ayrault. Ce sont 2,6 millions de personnes non imposables qui désormais le seront. Ainsi l'impôt sur le revenu qui devrait être une contribution juste, accable les faibles salaires et les classes moyennes qui vont, de ce fait, voir en plus leurs taxes locales augmenter considérablement.

L'équipe de SAVIGNY ÉGALITÉ a depuis 25 ans, montré sa constance dans ses convictions et sa détermination face à la droite et aux sociaux libéraux. Elle prend l'engagement, alors que depuis 5 ans le point d'indice des fonctionnaires est gelé et qu'Hollande s'est moqué des salariés au SMIC avec une augmentation dérisoire, qu'il n'y aura aucune augmentation d'impôt local supérieure à celle du SMIC.

Les saviniens savent que nous ne nous sommes jamais payés de mots : **pour nous l'explosion des impôts, le transfert vers les ménages, c'est NON !**

**Le programme complet de Savigny Égalité
et les actions de l'association depuis 1989**

<http://www.savigny-egalite.com>

Merci de bien vouloir renvoyer le coupon ci-dessous à : **Jean Estivill - 26 Marcellin Berthelot - 91602 Savigny sur Orge**

Nom Prénom

Adresse

Tél. Fax email

Je désire prendre contact avec Savigny Égalité

Pour aider au financement de la campagne de Savigny Égalité, je fais un don de €
(chèque à l'ordre de Juliette Estivill, mandataire financier de Jean Estivill.)

En vertu de l'article L.52-8 du code électoral, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Pour un don de 100 euros, votre contribution réelle sera de 34 %. Les personnes morales, sociétés, associations, à l'exception des partis politiques, ne peuvent pas participer au financement.